

## Le village de Fleury devant Douaumont

La bataille de Fleury a duré quelques 2 mois entre le 23 juin 1916 et le 18 août 1916. Situé entre Froideterre et Souville, Fleury était l'une des clefs de la Bataille de Verdun. Le village, qui a changé 16 fois de mains au cours des combats, est complètement détruit. Il est impossible de reconnaître une maison et un dessin de rue. En 1918, Fleury est érigé au rang de « village mort pour la France ». Le Mémorial de Verdun y est construit en 1967 à l'emplacement de l'ancienne gare.

A partir du parking du Mémorial, rejoignez le sentier conduisant au village détruit de Fleury-devant-Douaumont

- Combien d'habitants comportait le village en 1913 ? Et aujourd'hui ?  
422 habitants en 1913 et 0 aujourd'hui
- Qui est le maire de cette commune ? Par qui est-il nommé ?  
Jean Pierre Laparra a été nommé maire par le Préfet de la Meuse

### **1. Les rues du village**

- Mentionnez le nom de plusieurs (3) métiers exercés par les habitants de Fleury ?  
Boulangers, charpentiers, maçons..... (Beaucoup d'artisans)
- Quelle était l'activité dominante de Fleury avant 1914 ?  
Exploitants agricoles, Fleury était un village très agricole

### **2. Le monument aux morts**

- Relevez le nom de quelques habitants de Fleury morts pour la France
- Décrivez en quelques mots le monument aux morts



Des obus entourent le monument blanc. Au centre des lauriers et une épée avec 2 piliers qui mettent en valeur le nom des soldats morts pour la France !

### 3. La Chapelle de Fleury

- A qui est dédiée la Chapelle de Fleury ?  
Notre Dame de l'Europe

*Revenez sur vos pas jusqu'au monument aux fusillés. Quelle est sa particularité ?*

Monument moderne et récent dédié aux fusillés



Le 4 novembre 2009, une [stèle](#) érigée à la mémoire d'Henri Herduin et de Pierre Millant. Elle est l'œuvre du sculpteur lorrain Paul Flickinger qui a travaillé à partir d'un chapiteau de la crypte de la cathédrale de Verdun. Les sous-lieutenants Henri Herduin et Pierre Millant du 347<sup>e</sup> régiment d'infanterie furent exécutés sans jugement à Fleury-devant-Douaumont le 11 juin 1916 pour s'être repliés sur Verdun alors qu'ils étaient à court de munitions et dans l'impossibilité de recevoir des renforts, sauvant ce qui restait de leur compagnie. En 1921, Louis Barthou le Ministre de la guerre, écrit aux familles en indiquant, que les deux fusillés sont morts pour la France alors que ces fusillés ne sont pas réhabilités juridiquement. Ces compensations honorifiques et militaires sont complétées par des réparations financières. Ils seront réhabilités officiellement en 1961.